



Résumé d'entrevue : Erin O'Toole

Erin O'Toole, ancien député fédéral de Durham et chef de l'opposition officielle (PCC), a été interviewé par des avocats de la Commission le 23 février et le 1er mars 2024.

Notes au lecteur

- Les avocats de la commission ont fourni des notes explicatives entre crochets pour aider le lecteur.
- Ce résumé contient des informations relatives aux divisions (a)(i)(A) et B du mandat de la commission. Les informations fournies au cours des entrevues qui ont trait à d'autres aspects du mandat de la commission ont été omises du présent résumé, mais pourraient être présentées par la commission à un stade ultérieur de ses travaux.

1. Contexte

- [1] Erin O'Toole est l'ancien député fédéral de Durham, de 2012 à 2023. Il a été chef du **Parti conservateur du Canada (« PCC »)** et chef de l'opposition officielle d'août 2020 à février 2022.
- [2] En 2015, il a été ministre des Anciens combattants dans le cabinet du premier ministre Stephen Harper. Il a occupé le poste de critique de l'opposition en matière d'affaires étrangères de 2017 jusqu'à ce qu'il devienne chef de parti en 2020.
- [3] Avant d'être élu à la Chambre des communes, il a servi pendant 12 ans dans les Forces armées canadiennes et a étudié au Collège militaire royal. Il a ensuite obtenu un diplôme de droit à l'université Dalhousie, tout en servant à temps partiel dans l'armée. Il a pratiqué le droit des sociétés, d'abord au sein du cabinet Stikeman Elliott, puis en tant que juriste d'entreprise chez Procter & Gamble avant de rejoindre le cabinet d'avocats Heenan Blaikie.
- [4] M. O'Toole a expliqué que son expérience militaire a été déterminante pour sa carrière politique, car elle l'a sensibilisé aux affaires nationales et étrangères. À

cette époque, il a commencé à se méfier quelque peu de l'influence croissante de la **République populaire de Chine (« RPC »)** et s'est montré très préoccupé par les décisions politiques relatives à la Chine prises par les gouvernements libéraux et conservateurs.

- [5] Il a commencé à s'inquiéter de l'ingérence étrangère de la RPC lorsqu'il était critique de l'opposition en matière d'affaires étrangères et a donc adopté un ton plus ferme sur les questions liées à la RPC.

2. Première expérience avec WeChat lors du congrès à la direction de 2017

- [6] M. O'Toole s'est présenté à la direction du PCC en 2017 et a terminé en troisième position.
- [7] Il a appris qu'un autre candidat à la direction du PCC, Brad Trost, utilisait largement la plateforme de médias sociaux WeChat pour cibler les électeurs conservateurs chinois à Markham et Richmond Hill [en Ontario]. C'était la première fois qu'il voyait WeChat utilisé comme outil d'organisation lors d'un congrès à la direction. Il a été surpris de voir M. Trost terminer en quatrième position, devant des candidats plus en vue comme Michael Chong et Lisa Raitt.
- [8] M. O'Toole a fini par prendre conscience de la portée de WeChat et a appris, avec surprise, que quelque 600 000 utilisateurs en Colombie-Britannique utilisaient cette plateforme pour se tenir informés des nouvelles. Il a déclaré que certaines personnes au sein du PCC étaient conscientes de la valeur de cet outil et de son potentiel à des fins de manipulation. Selon M. O'Toole, il n'existe aucun véritable contrôle canadien s'exerçant sur les chaînes de la plateforme.

3. Le point de vue de M. O'Toole sur l'ingérence étrangère de la RPC

- [9] M. O'Toole considère la diaspora chinoise comme étant complexe, car elle est constituée de différentes vagues d'immigration. La vague la plus récente est composée d'immigrants qui entretiennent des liens plus étroits avec la Chine et qui ne fuient pas les persécutions; en revanche, certaines des vagues précédentes d'immigrants chinois comprenaient une plus grande proportion de personnes qui avaient quitté le pays par crainte du gouvernement chinois. Dans ses critiques du gouvernement de la RPC, M. O'Toole prend soin de faire l'éloge de la culture ancienne de la Chine et des contributions des Sino-Canadiens au multiculturalisme et à la société canadienne.
- [10] Le point de vue de M. O'Toole sur l'ingérence étrangère de la RPC a été façonné en partie par les comptes rendus de certains groupes de la diaspora sur la surveillance de la RPC. Des membres des communautés hongkongaise, ouïghoure et tibétaine lui ont rapporté que des agents **du Département du Travail du Front uni (« DTFU »)** avaient l'habitude de suivre à la trace des membres de leur communauté. Il a été informé que dans certaines communautés de la diaspora, des personnes sont connues pour être proches du régime de la RPC. La présence de ces personnes prouve que le régime les surveille et constitue donc une forme d'intimidation.
- [11] M. O'Toole a déclaré que lors des élections de 2015 et de 2019, les Canadiens d'origine chinoise étaient considérés comme un bloc électoral « solide comme le roc » pour le PCC, en raison des politiques du Parti en matière de drogue et de criminalité. Malgré une « vague rouge » de victoires du Parti libéral en 2015, le PCC a récolté quelques sièges dans des circonscriptions à forte population chinoise. En outre, malgré la victoire des libéraux à l'élection de 2019, Kenny Chiu a été élu au Parlement.
- [12] En 2019, pendant le mandat de M. O'Toole en tant que critique de l'opposition en matière d'affaires étrangères, certains organisateurs du PCC voulaient qu'il modère

son discours sur les questions liées à la RPC, comme le rôle de Huawei dans les systèmes de télécommunications du Canada. Ils avaient l'impression qu'un ton trop fort à l'endroit de la RPC aurait des répercussions négatives sur les relations commerciales bilatérales et sur les perspectives électorales du Parti.

- [13] M. O'Toole considère que le problème de l'ingérence étrangère n'a pas touché uniquement le PCC lors de l'élection de 2021, mais qu'il a concerné tous les partis. Il s'est efforcé de présenter la question d'une manière aussi non partisane que possible, car l'ingérence étrangère porte atteinte au processus électoral et aux fondements démocratiques du Canada.
- [14] Ses propos sur la PRC sont devenus plus véhéments concernant plusieurs sujets, notamment la détention des « deux Michaels » [Michael Spavor et Michael Kovrig] et la controverse sur le laboratoire de microbiologie de Winnipeg.

4. Élection générale de 2019

- [15] M. O'Toole n'avait pas connaissance de cas présumés d'ingérence étrangère lors de l'élection générale de 2019. Il déclare qu'il n'a pas eu beaucoup de visibilité sur la campagne nationale, dans laquelle, contrairement à la campagne de 2015, il n'a pas été intimement impliqué.

5. Élection générale de 2021

5.1 Programme et positions du Parti conservateur sur les questions liées à la RPC

- [16] M. O'Toole estime que les deux questions qui ont probablement fait du PCC une cible du gouvernement de la RPC lors des élections de 2021 sont la motion de la Chambre des communes reconnaissant le génocide ouïghour et le projet de loi sur le registre de l'influence étrangère [projet de loi C-282, *Loi établissant le registre des agents d'influence étrangers*]. M. O'Toole a essayé de traiter ces deux questions de manière responsable. Il a soutenu la motion une fois avoir pris

connaissance de suffisamment de preuves crédibles et indépendantes indiquant que les actes de la RPC correspondaient à la définition juridique de génocide.

- [17] Le registre des agents d'influence étrangers a fait l'objet d'un débat au sein du caucus. Certains se sont inquiétés de la manière dont la législation proposée pourrait être politisée et utilisée pour donner une image négative du Parti. Pour M. O'Toole, cette loi s'apparentait à un registre des lobbyistes similaire à ce que prévoient les lois existantes en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni. En fin de compte, un consensus de soutien s'est dégagé au sein du caucus.
- [18] M. O'Toole a expliqué que le programme électoral du PCC pour 2021 contenait beaucoup plus de références aux questions liées à la RPC que celui de 2019, mais il ne considère pas que les positions du PCC pour 2021 étaient extrêmes.
- [19] M. O'Toole pense qu'il y a eu ingérence étrangère de la Chine dans la 44^e élection générale. Il ne prétend pas que les conservateurs auraient gagné l'élection sans cette ingérence étrangère. Il pense plutôt que l'ingérence a eu un impact sur les résultats dans six à neuf circonscriptions. En fin de compte, si les conservateurs n'ont pas perdu l'élection à cause de l'ingérence étrangère, celle-ci a changé le cours de la politique électorale canadienne, comme décrit ci-dessous.

5.2 Discours au Parlement en vue de l'élection générale de 2021

- [20] Avant l'ajournement des travaux parlementaires pour l'été, le gouvernement a déposé une demande auprès de la Cour fédérale pour empêcher le président de la Chambre des communes, Anthony Rota, de communiquer aux députés des documents relatifs au licenciement de deux scientifiques du Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg.
- [21] M. O'Toole a déclaré que cette question ainsi que d'autres liées à la Chine ont dominé la fin de la 43^e législature, comme les critiques sur le développement conjoint du vaccin de CanSino et les désaccords sur la réponse du gouvernement à la détention des « Deux Michael ». Lorsque les députés conservateurs soulevaient ces questions, le gouvernement répondait souvent en les mettant en garde contre la discrimination anti-asiatique.

[22] M. O'Toole pense que la rhétorique du gouvernement canadien sur la discrimination anti-asiatique a involontairement contribué aux efforts de propagande du gouvernement de la RPC pour dépeindre M. O'Toole et les conservateurs comme étant anti-Chinois et anti-Chine.

[23] De même, M. O'Toole estime que lorsque l'ambassadeur de Chine au Canada a été cité dans les médias au début de l'élection alors qu'il l'attaquait directement, lui et le PCC, cela a préparé le terrain pour que la propagande contre le PCC se répande.

5.3 Les prédictions basées sur des modèles du PCC à l'égard des résultats électoraux

[24] M. O'Toole note que le PCC a perdu quant au nombre de sièges remportés, mais a gagné le vote populaire. Dans les derniers jours précédant l'élection, le PCC a vu son nombre de sièges chuter dans les prédictions. Il attribue cette baisse en grande partie à la question du vaccin contre la COVID-19 et aux gains de voix du Parti populaire du Canada.

[25] Le jour de l'élection, le personnel de campagne lui a dit que le PCC terminerait la soirée avec 128 sièges, 124 au pire, sur la base des données de modélisation prédictive. M. O'Toole avait confiance en la modélisation, car les sondages plus approfondis au niveau des circonscriptions validaient la modélisation, et les messages politiques délivrés à des groupes précis d'électeurs semblaient trouver un écho.

[26] Il se base sur la différence entre la modélisation et le résultat final de l'élection pour avancer que six à neuf circonscriptions ont été perdues à cause de l'ingérence étrangère. Il a décrit la modélisation comme étant presque parfaite pour le reste du pays.

5.4 Les résultats des élections du PCC et les signalements d'ingérence étrangère

- [27] Lorsque le PCC a terminé avec 119 sièges, M. O'Toole s'est rendu compte que l'ingérence étrangère de la RPC avait coûté quelques sièges à son parti. Il ne pensait pas qu'il était approprié de soulever cette question publiquement le soir de l'élection. Il a plutôt souhaité porter la question à l'attention du **Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (« Groupe de travail MSRE »)**.
- [28] Lorsque l'élection générale de 2021 a été déclenchée, M. O'Toole a désigné le coprésident de la campagne nationale, Walied Soliman, comme représentant du PCC auprès du Groupe de travail MSRE. Il a été informé que M. Soliman avait obtenu l'habilitation de sécurité nécessaire et qu'il avait eu accès à certaines séances d'information. M. O'Toole a expliqué qu'on ne suivait pas tous les petits incidents de nature suspecte. Ils ont été amenés à croire que tout était réglé en raison de la rigueur avec laquelle les vérifications de sécurité étaient effectuées pour que les partis politiques puissent participer au Groupe de travail MSRE.
- [29] M. O'Toole décrit les cas d'ingérence étrangère présumée comme un bruit de fond discret au début de la campagne qui est allé crescendo. Le PCC n'a pas suivi activement tous les sujets de préoccupation, mais de nombreux exemples de désinformation sur les médias sociaux en langue chinoise ont été soulevés et certains exemples de désinformation en personne lui ont été signalés pendant et après la campagne. Il s'agissait notamment de publicités trompeuses affichées dans une épicerie chinoise. Le thème de la campagne de désinformation menée contre lui comprenait des allégations selon lesquelles il était « extrémiste », le « prochain Donald Trump », qu'il allait interdire WeChat et/ou qu'il exigerait des Sino-Canadiens de tout le pays qu'ils inscrivent leurs informations personnelles dans un registre central.
- [30] Lors de sa première visite de campagne en Colombie-Britannique, il a entendu le personnel des campagnes locales dire que le discours et la désinformation sur

WeChat et d'autres plateformes concernant les conservateurs étaient d'une teneur très négative et qu'il fallait faire quelque chose.

- [31] Il a déclaré que le PCC avait signalé ces incidents au Groupe de travail MSRE par l'intermédiaire de M. Soliman. La réponse reçue a été que tout allait bien et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter.
- [32] Il a entendu parler de cas d'intimidation subtile, comme lorsque le consul général de Chine à Toronto a envoyé un message au député Bob Saroya [candidat à la réélection dans la circonscription de Markham–Unionville] pour lui « souhaiter bonne chance dans ses entreprises futures après la politique ». [Traduction de la Commission] M. Saroya pensait qu'il allait être réélu.
- [33] Le député fédéral Michael Chong a raconté à M. O'Toole que quelqu'un avait assisté en ligne à l'une de ses réunions publiques [et avait posé des questions révélant des tendances pro-RPC]. Il pense que M. Chong a signalé l'incident.
- [34] Il a entendu des rapports de la campagne de la députée Leona Alleslev [qui se représentait à Aurora–Oak Ridges–Richmond Hill] selon lesquels des personnes associées au DTFU travaillaient dans les bureaux de vote. Globalement, les commentaires qu'il a entendus révélaient que certains Canadiens d'origine chinoise étaient inquiets à l'idée de voter. Il ne pense pas que cette allégation ait été rapportée à la **commissaire aux élections fédérales (« CEF »)**.
- [35] Plus tard au cours de la campagne, lors d'une discussion avec Kenny Chiu, il a appris que de nombreux électeurs canadiens d'origine chinoise craignaient que si leur nom apparaissait sur une liste électorale et qu'un candidat conservateur était élu dans cette circonscription, cela puisse avoir des conséquences pour leur famille en RPC.
- [36] La députée Alice Wong [qui se représentait dans la circonscription de Richmond–Centre] a rapporté à M. O'Toole qu'après sa défaite, des électeurs lui ont dit qu'ils n'avaient pas voté parce qu'ils pensaient qu'elle n'avait pas besoin de leur voix, qu'ils pensaient que son siège était sûr et qu'ils ne voulaient pas figurer sur la liste électorale comme ayant voté.

[37] M. O'Toole ne croit pas que M. Saroya, M^{me} Alleslev ou M. Chiu aient déposé des plaintes auprès de la CEF. Il pense que chacun des députés défaits craignait qu'une plainte publique soit perçue comme traduisant un « sentiment d'amertume » et peut-être comme un affront à certaines voix importantes dans les communautés chinoises locales. Il pense également que M. Saroya et M^{me} Alleslev envisageaient de se représenter à l'avenir et essayaient de trouver des moyens de rétablir les relations avec les communautés chinoises de leurs circonscriptions et de ne pas s'attarder sur des questions qui pourraient être perçues comme négatives. M. O'Toole comprend leur désir de passer à autre chose et de ne pas être perçus comme « voulant jouer les trouble-fête » avant la prochaine élection.

5.5 Pétition pour la révocation de M. O'Toole en tant que chef de parti

[38] M. O'Toole pense également que l'ingérence étrangère a joué un rôle dans son éviction de la tête du Parti. Le PCC a remporté le vote populaire lors d'une élection où le Parti était généralement considéré par les électeurs comme étant du mauvais côté de l'opinion publique sur la question de la vaccination obligatoire. Néanmoins, le fait que le parti dirigé par M. O'Toole ait obtenu deux sièges de moins que lors de l'élection générale de 2019 a considérablement influencé les efforts visant à remettre en question son aptitude à diriger le Parti. Selon lui, si seulement trois des sièges qui ont pu être perdus en raison de l'ingérence étrangère avaient été conservés par le PCC, M. O'Toole aurait battu les résultats de l'élection générale de 2019 et remporté le plus grand nombre de sièges de l'opposition dans l'histoire du Canada lors d'une élection difficile menée pendant une pandémie. Ce résultat aurait pu rendre plus difficiles les efforts visant à le démettre de ses fonctions.

[39] Immédiatement après la défaite électorale, une pétition et une campagne de relations publiques contre M. O'Toole ont été lancées dans les 48 heures par un membre influent du PCC qui avait siégé au conseil national du Parti. Un groupe de la Chinese Canadian Conservative Association (association des conservateurs chinois canadiens) a soutenu ces efforts contre M. O'Toole. La campagne lancée par ce militant du Parti exigeait la destitution ou la révocation de M. O'Toole à titre de chef et citait la perte de sièges dans des circonscriptions à forte population

chinoise comme l'une des raisons pour lesquelles le chef devait être remplacé. Une source fiable au sein d'un groupe de la diaspora et un journaliste ont informé M. O'Toole en toute confiance que ce membre du Parti avait des liens inhabituels avec le gouvernement de la RPC. M. O'Toole ne dispose d'aucune information permettant de corroborer ces affirmations, mais il fait confiance à ses sources. Ces informations ont été portées à son attention alors qu'il avait déjà perdu la direction du Parti.

- [40] M. O'Toole a mentionné que d'autres facteurs sérieux ont également joué un rôle dans son éviction en tant que chef du PCC, comme son soutien à la vaccination contre la COVID-19 et à d'autres mesures de santé publique, ainsi que ses positions sur certaines questions sociales conservatrices. Certains membres du caucus parlementaire de M. O'Toole considéraient que ses positions sur certaines questions sociales conservatrices étaient trop modérées.

5.6 Bilan de l'élection

- [41] Après la défaite électorale du PCC, M. O'Toole, ainsi que d'autres membres du PCC, ont participé à une tournée de consultations pour entendre ce que les gens de certaines communautés avaient à dire, en particulier les communautés sino-canadiennes des régions du Grand Toronto et du Grand Vancouver. Ils ont rencontré des candidats défaits, des organisateurs de campagne et des membres de la communauté. M. O'Toole a participé à une table ronde dans la région du Grand Vancouver.
- [42] M. O'Toole souligne également d'autres facteurs qui ont contribué à la défaite du PCC dans certaines circonscriptions en 2021. Par exemple, le Parti vert du Canada n'a pas présenté de candidat dans certaines circonscriptions indécises, contrairement à ce qui s'était passé lors de l'élection précédente. Cela a donné un léger avantage aux Libéraux. Dans au moins deux circonscriptions où il n'y avait pas de candidat du Parti vert – Port Moody–Coquitlam et Aurora–Oak Ridges–Richmond – le député conservateur sortant a été battu.

- [43] En ce qui concerne le **Parti populaire du Canada (« PPC »)**, les données du PCC suggèrent qu'entre un tiers et la moitié des électeurs du PPC auraient voté pour le PCC en l'absence d'un candidat du PPC.

6. Absence de circulation d'informations

- [44] La principale préoccupation de M. O'Toole est que le gouvernement n'ait pas fait circuler d'informations en ce qui concerne les cas présumés d'ingérence étrangère. Il considère qu'il s'agit là d'un problème majeur qui doit être résolu.
- [45] Les candidats aux élections, comme Kenny Chiu et Bob Saroya, ou leur personnel de campagne, signalaient les incidents à la direction du Parti. Le Groupe de travail MSRE leur a fait croire qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter. Ces assurances ne correspondaient pas aux informations que M. O'Toole et son équipe recevaient du terrain. L'équipe conservatrice a fait part au Groupe de travail MSRE, par l'intermédiaire de M. Soliman, ainsi qu'au SCRS, de ses inquiétudes quant à une éventuelle ingérence étrangère de la RPC, en particulier en ce qui concerne la mésinformation et la désinformation entourant Kenny Chiu. Ces préoccupations ont été soit ignorées, soit rejetées. Le PCC a continué à soulever ces questions jusqu'à la fin de la période de transition électorale.
- [46] M. O'Toole n'a pas voulu soulever ces préoccupations publiquement, car il craignait d'être taxé d'anti-asiatisme. Selon lui, il ne devrait pas incomber aux partis politiques d'informer le public des incidents suspectés d'ingérence étrangère. Ces informations devraient être divulguées dans le cadre d'un processus indépendant, sous la forme d'un avis public soigneusement rédigé. Un organisme public et indépendant est nécessaire pour évacuer la politique du processus.
- [47] Il estime que le gouvernement aurait pu mettre en place un protocole d'information responsable. En outre, il estime que si un organisme de renseignement développe une croyance crédible de penser qu'un parti ou qu'un candidat est la cible d'une ingérence étrangère, il devrait en informer le parti ou le candidat, même si la menace posée par l'ingérence étrangère est minime.

- [48] Avec le recul et à l'aune des informations qu'il a reçues depuis l'élection de 2021, M. O'Toole aurait intensifié les efforts préélectoraux et électoraux du PCC concernant la mésinformation/désinformation et WeChat en particulier. Il aurait demandé un débat public sur la mésinformation/désinformation qui circule sur les médias sociaux et les plateformes de messagerie. Il aurait mis en garde les Canadiens d'origine chinoise contre les efforts de mésinformation/désinformation en cours.
- [49] M. O'Toole considère que le Groupe de travail MSRE et le Protocole public en cas d'incident électoral majeur (PPIEM) ont manqué à leur devoir d'information et d'avertissement.